

409  
FO

## EUROPE. — XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

---

LES MODES DE LA FIN DU SIÈCLE  
D'APRÈS LES JOURNAUX SPÉCIAUX DE L'ALLEMAGNE.  
L'INFLUENCE FRANÇAISE.

N<sup>os</sup> 21, 22, 23, 24 et 26.

1783-1789.

N<sup>os</sup> 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 15, 16, 20, 27, 28, 30,  
31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37.

1794.

N<sup>os</sup> 1, 2, 12, 13 et 14.

1795.

N<sup>os</sup> 29 et 38.

1800.

N<sup>os</sup> 8, 9, 17, 18, 19 et 25.

1803.

Pendant la Révolution, il n'existait plus en France de journal de mode; mais l'ancienne clientèle du goût de Paris, toute cette Europe du dix-huitième siècle, amoureuse de notre art, l'*Europe française*, ainsi que la nommait Carraccioli, eut son *Cabinet de la Mode* édité à Harlem, en 1793, la *Galerie de la Mode*, qui paraissait à Londres en 1794, et pendant ces mêmes années et celles qui suivirent, les almanachs de Berlin, de Goëttingue et de Leipzig. C'est à ces trois dernières publications que la majorité des types composant cette planche ont été empruntés; ils forment le tableau d'une période se terminant en plein Consulat.

Ce qui est représenté sur les modes françaises de 1791 en la planche ayant pour signe la Brosse, marque le temps d'arrêt subi dans presque toute l'Europe pendant les années de grande crise de la Révolution. L'influence des

modes nouvelles ne commence guère à se faire franchement sentir que dans l'année 1794; la notice de la planche la Main en résume les diverses évolutions jusqu'en 1800.

On retrouve les principaux caractères du costume qui se maintint jusqu'au dénoûment de la Terreur, dans plusieurs exemples de cette planche. Indépendamment de la dame de Francfort (n° 29) coiffée du *bonnet à la laitière* et vêtue du caraco du règne de Louis XVI, c'est toujours pour les dames n°s 5, 7, 11, 16, 27, 30, 32, 35 et 37, les *fichus menteurs*, les *gorges anglaises*; en fait de robes, celle dite *coupée* rappelant la redingote, la *chemise* de tarlatane, les jupes droites, etc., tous vêtements au buste allongé, aux manches étroites et pour lesquels on évitait l'emploi de la soie. Comme coiffure, on voit encore, chez la dame représentée au n° 27, le bonnet de taffetas bouillonné ceint d'un large ruban et garni d'un panache de plumes; ou bien, comme dans les exemples 16 et 32, ces hauts chapeaux de satin noir couvrant des cheveux légèrement frisés qui retombent tantôt en *catogan*, tantôt en chignon *en poire* (voir la planche la Brosse, France XVIII<sup>e</sup> siècle); c'est aussi ce chapeau-casque garni d'une crinière de cheveux (n° 11), éclos à une époque où les dames françaises n'avaient plus de complaisances, de regards que pour l'uniforme national; ce sont enfin d'autres figures coiffées du bonnet orné de plumes ou du chapeau de forme ronde (n° 27) également porté par les hommes de la même époque.

Après le neuf thermidor, le luxe reparut; les modes, régentées par les dames françaises émigrées à Londres, revinrent sur le continent après avoir été accommodées à l'opulence anglaise. Les robes, les ceintures, les couleurs en vogue rappelèrent cette époque où tout était à *l'enfant*; les coiffures s'abaissèrent; la poudre disparut de la tête des femmes et le goût général fut aux perruques blondes. C'est alors que se firent jour toutes les excentricités des merveilleuses et des incroyables, et que l'*anticomanie*, combinée avec l'*anglomanie* devinrent la véritable mode.

Les dames allemandes n°s 8, 17 et 25 appartiennent à l'époque du Consulat, à un moment où commençaient à disparaître les *cheveux à la Titus* et où l'on voyait poindre les coiffures à *l'Antinoüs*. Le chapeau-bonnet porté par la figure n° 7 est un échantillon de la plus pure *anglomanie*.

On vit alors reparaitre les robes de soie avec celles de mousseline, de percale et de gaze. La généralité des femmes recevait les modes de celles qui tenaient un rang distingué à la cour du premier consul; celles-ci consultaient les plus célèbres modistes revenues en France, et qui s'étaient faites les conseillères du rédacteur du *Journal des modes*, La Mésangère.

La nouveauté pénétra dans le costume des hommes à plus fortes doses que dans celui des femmes.

Les élégants de 1790 avaient abandonné les chapeaux à *la suisse* que l'on voit dans plusieurs de nos figures, les laissant aux soldats; la tête, poudrée ou non, s'accommoda du chapeau rond à forme élevée, entouré d'un cordon de soie dit *bourdalou* (voir les n°s 2, 12, 14, 15, 20, 31 et 33). L'habit à basques allongées, la redingote demi-carrée (n°s 12, 32, 33, 34 et 37) disparurent pour faire place au frac de drap, effilé par derrière en queue de morue, garni sur le devant de deux courts revers qui découvraient la plus grande partie du gilet remplaçant la veste. Une cravate garnie de dentelle formait un gros nœud sur la gorge. La culotte de daim ou de casimir, à grand pont, serrée à *l'écuylère*, descendait jusqu'au mollet et s'attachait avec des rosettes sur des bas rayés en



EUROPE XVIII<sup>E</sup> SIECLE

EUROPA XVIII<sup>TH</sup> CENTY

EUROPA XVIII<sup>TES</sup> JAHR<sup>T</sup>

F O

IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>o</sup> PARIS

Vierne del.

long. On portait avec ce costume des fines bottes à revers ou des souliers à cordons sans talon, et à la main une grosse canne ficelée d'une corde à boyau.

Les progrès du pantalon sont attestés par l'apparition du commerce des bretelles, qui eut ses annonces à Paris dans les journaux de 1792. Les pantalons furent larges ou collants (n<sup>os</sup> 2, 10, 14 et 31).

L'ancienne lévite (n<sup>os</sup> 20 et 24) était une espèce de surtout qui tombait presque jusqu'aux talons, et dont faisaient usage ceux qui se promenaient le matin ou allaient faire des visites de peu d'importance; ce vêtement appartenait au monde élégant.

On peut constater que beaucoup de jeunes gens de cette époque adoptèrent la veste de chasseur ou celle de postillon comme costume de cheval (n<sup>os</sup> 1 et 14); cette mode existait encore à Paris en 1802.

L'habit militaire, porté par les figures n<sup>os</sup> 21, 22 et 28, est celui qui, depuis 1789, devint à peu près universel.

Les perruques à queue nattée et à *catogan* furent religieusement conservées par un certain nombre d'hommes esclaves de l'habitude; mais elles parurent bientôt si surannées qu'on ne les vit plus que sur la tête des vieillards incorrigibles ou sur celle de certains militaires. Les hommes à la mode eurent tantôt les cheveux longs, tantôt les cheveux à la Titus, d'autres, les cheveux courts et légèrement poudrés.

L'habitude de porter des bottes était invétérée; on les gardait constamment, même au bal; plusieurs de nos figures montrent la botte unie, ou celle à revers, ou encore la bottine échancrée par derrière.

Tous ces hommes ont une attitude qui reflète surtout les champs de bataille et l'engouement du militarisme si général à cette époque. Ce n'était plus l'outrance du maintien qui faisait porter la tête en saint-sacrement (selon l'expression de Camille Desmoulins) et telle que Saint-Just la porta sur l'échafaud, avec cette attitude « bien ferme, bien prononcée qui », dit Châlier dans le traité qu'il soumit à la Convention, « est l'image de la liberté ».

Sous le régime de la Terreur, les modes masculines s'acheminèrent graduellement vers la transformation qui se montre accomplie quand vient le Directoire. A sa première époque appartiennent les muscadins, d'où sortirent les petits-mâîtres, les précieux dits *incroyables* dont cette planche offre plusieurs types, notamment les n<sup>os</sup> 9, 10, 18 et 19.

Les figures 9, 18 et 19 sont des modes du Consulat. Les chapeaux d'alors étaient de forme haute et garnis de bords qui ne s'arrêtèrent jamais à de justes proportions, s'il faut en croire leurs changements constants. Il y eut également de ces chapeaux bas du genre de celui qui semble être cloué sur la tête du personnage n<sup>o</sup> 18. En soirée (voir n<sup>o</sup> 19), la coiffure de rigueur était un chapeau-claque, un nouveau *bicorné* auquel on donna les noms de chapeau à la russe, à la *Vintimille*, etc. Dans la suite, ces chapeaux firent partie du costume de ville.

Les formes d'habit variaient à l'infini; certains étaient confectionnés en deux heures et ne se trouvaient portés que douze. C'est à ce moment que les petits-mâîtres mettaient beaucoup d'importance à faire saillir carrément sur leur joue les deux extrémités du col de leur chemise et à tirer deux pointes aiguës du col de leur cravate.

La mode des guêtres d'étoffe fut plusieurs fois tentée; pendant un moment, il y en eut autant que de bottes. Elles disparurent complètement en 1805.

En regard de ces quelques types des modes de la fin du dix-huitième siècle, on voit ici (n° 38) une dame d'Augsbourg dans sa toilette du dimanche; en 1800, elle est restée étrangère aux transformations qui se sont accomplies, et a conservé, dans son costume national, la robe, le corsage aux manches garnies de dentelles qui rappellent encore, par certains côtés, les modes à la Pompadour.

Les modes françaises, sur lesquelles les modes anglaises eurent tant d'influence pendant les dernières années du règne de Louis XVI, forment le fond des costumes de cette suite. La publication de ces types par les journaux périodiques des modes en Allemagne, reproduits par eux comme des modèles, montre assez que l'engouement pour les modes françaises n'y avait point été arrêté par la Révolution; on en trouve ici un témoignage certain, selon les almanachs de Berlin, de Goettingue et de Leipzig. Nos ridicules mêmes étaient l'objet d'une imitation suivie de très près en Allemagne; les n°s 17, 18, 19 et 25 particulièrement, nous font voir au delà du Rhin nos *incroyables* et nos *merveilleuses* de 1803 dans toute leur intégrité, avec cette grâce allemande que Chodowiecki, le graveur de Lavater, a si finement esquissée dans ses figurines et dont on peut juger par les exemples présents, remontant jusqu'à 1783; n°s 21, 22, 23, 24 et 26. A voir ces attitudes sans gêne, ce caporalisme, cette politesse d'une facilité si peu légère, même quand le bon vouloir y est, on peut reconnaître qu'il ne suffit pas toujours d'adopter plus ou moins les modes d'une nation ni même ses ridicules pour lui ressembler.

*Les figures 29 et 30 sont tirées d'une série de gravures intitulée Vorstellungen  
von deutschen national trachten; Augsbourg, 1800.*

*Tous les autres exemples proviennent des almanachs de Goettingue, de Berlin et de Leipzig, dont  
les figures sont de Chodowiecki, Dieterich, Rupenhausen, Dorriheim, etc.*

*Voir, pour le texte : Pujoux (J.-B.), Paris à la fin du dix-huitième siècle, an IX. — Caillot (Antoine), Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs et usages des Français, 1827. — Le Journal des modes, année 1803. — Quicherat, Histoire du costume en France. — Paul Lacroix, Directoire, Consulat et Empire, Didot, 1884.*

